

Les collectivités territoriales luttent contre les violences conjugales

INTRODUCTION

L'Observatoire international des violences envers les femmes (↳ [OIVF](#)) présente dans cette fiche thématique des éléments théoriques pour comprendre l'impact des violences envers les femmes dans l'espace public et partage des pratiques exemplaires de collectivités territoriales pour les combattre, dans le but d'inciter d'autres territoires à les adopter et à s'engager contre cette forme de violence.

Les violences conjugales, comprendre et mesurer l'ampleur

A l'échelle mondiale, [↳ 1 femme sur 3 a subi des violences physiques et/ou sexuelles de leur partenaire intime au cours de la vie](#). Au niveau européen, une femme sur 5 a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime. En Amérique latine, près de 20 millions de femmes et de filles subissent des violences sexuelles et physiques.

Si les formes de violences conjugales peuvent varier selon les régions du monde, ces violences restent une violation des droits humains. C'est une violence fondée sur l'appartenance sexuelle et la domination historique des hommes sur les femmes. Ces rapports sociaux déterminent souvent les stéréotypes de sexes. Ainsi, les violences au sein du couple affectent les femmes de manière disproportionnée. C'est pourquoi nous utiliserons ici, pour désigner la victime, la femme et pour l'agresseur, l'homme.

En tant que collectivité territoriale, il est nécessaire de chiffrer l'ampleur du phénomène sur son territoire, de rendre visible les violences et en améliorer la compréhension par les acteurs locaux.

Les violences conjugales diffèrent des disputes ou conflits conjugaux, dans lesquels deux points de vue s'opposent dans un rapport d'égalité, où chacun garde son autonomie. Dans les violences, il s'agit d'un rapport de domination et de prise de pouvoir de l'agresseur sur la victime. Par ses propos et comportements, l'agresseur veut contrôler et détruire sa (ex)partenaire. Souvent plusieurs formes de violences peuvent être présentes de façon concomitante. La plupart du temps, l'agresseur utilisera différentes violences afin d'exercer le maximum d'emprise sur sa victime.

Les violences conjugales ont toutes des conséquences importantes **sur la santé physique et mentale des victimes**. ↳[Selon l'OMS, les femmes victimes de violences de la part de leur partenaire intime ont une probabilité deux fois plus élevée de connaître des problèmes de consommation d'alcool, de dépressions](#), et quatre fois et demi plus élevée de se suicider.

Ces violences ont également des conséquences sur les enfants. La période de la grossesse et de la maternité - notamment lors de la petite enfance- sont des facteurs de risque supplémentaire d'apparition ou d'accélération des violences conjugales. Les enfants sont co-victimes de ces violences, ils et elles voient leur mère subir des violences, sont toujours la cible de violences psychologiques, une fois sur deux de violences physiques, voire de violences sexuelles. Les retentissements sur l'enfant sont multiples avec un impact sur sa santé et sur son développement affectif, psychologique et cognitif. Une prise en charge adaptée est primordiale car ces traumatismes ont de très forte probabilité de s'installer tout au long de la vie adulte.

AGIR DEPUIS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Diagnostic territorial, Observatoire des violences envers les femmes et les filles - Ngazidja, Comores

Créé en 2021, par le Gouvernorat de Ngazidja, l'Observatoire des violences envers les femmes et les mineures réalise annuellement un état des lieux sur l'ampleur des violences au local grâce aux données collectées auprès de ses partenaires : nombre

de plaintes à la gendarmerie, de condamnations judiciaires, de prise en charge par le service d'écoute et les associations spécialisées. Ceci permet une vision globale de la situation des violences envers les femmes et les filles sur l'île de Ngazidja.

Cabinet de sécurité – Ville d'Iztapalapa, Mexique DF

La municipalité a formé un ↳[cabinet de sécurité](#) dirigé par la maire qui réunit quotidiennement les forces de l'ordre compétentes sur le territoire. Les services évaluent ensemble les faits de violences. Une fois par semaine, la séance est dédiée à l'analyse de la criminalité à l'encontre des

femmes (agressions sexuelles, viols, etc.). Depuis 2018, ces données ont permis de mieux connaître le contexte des faits, d'ajuster les priorités en termes de prévention, de protection et d'évaluer l'amélioration des politiques locales pour faciliter les révélations et le repérage des victimes.



La formation des professionnel·les : une priorité pour mettre fin au cycle des violences conjugales

L'agresseur met en place et développe des stratégies pour assurer sa domination sur la victime et son impunité: il isole la victime, il la dévalorise, il inverse la culpabilité par rapport à ses actes de violences, il instaure un climat de terreur et recrute des alliés. En utilisant les différentes formes de violences et en suivant un cycle précis, l'agresseur manipule la victime, la met sous emprise, brisant sa résistance.

Les violences peuvent être commises à tout moment de la relation : au début de la relation, au moment de la grossesse, au moment la rupture ou après la fin de cette relation. Du fait du lien affectif qui unit la victime à son agresseur, ce type de violence peut être difficile à révéler pour la victime, peu importe que le lien soit présent ou passé, qu'ils cohabitent ou non. Les violences conjugales sont fréquemment démultipliées et intensifiées lors de l'annonce de la rupture et de la séparation par la femme victime ainsi que dans les premiers temps de la séparation. Ce sont des violences de possession. **Il est primordial que tous les professionnel·les (accompagnement social, santé, éducation, police, justice, etc.) sachent que toutes les violences sont dangereuses. Pour un réel repérage, il est nécessaire de former les professionnel·le·s au questionnement systématique.**

Les professionnel·les travaillant auprès des femmes victimes dans les collectivités territoriales doivent être formé·e·s au repérage, à l'orientation et à la prise en charge des femmes victimes de violences.

AGIR DEPUIS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le questionnement systématique et le dispositif Un Toit pour Elle – Conseil départemental de Seine Saint Denis (France)

Le questionnement systématique est le fait que les professionnel·les de services sociaux et de santé, qui sont en lien avec les habitantes du territoire, posent systématiquement la question des violences subies en entretien afin de faciliter la révélation des violences. Cette pratique implique de maîtriser les techniques d'écoute bienveillante et active ainsi que de savoir orienter les victimes selon leurs besoins. L'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine Saint Denis forme régulièrement les équipes de la collectivité sur cette pratique. Une récente étude de l'Observatoire démontre ainsi que le repérage des victimes de violences via le questionnement systématique permet de dépasser la peur et la

honte dans laquelle vivent les victimes. Si 9% des femmes se présentaient aux services sociaux pour des motifs de violences conjugales, après le questionnement systématique elles sont 71% à révéler ce type de violences. D'autre part, le questionnement systématique permet également aux victimes d'avoir un accompagnement globale spécialisée sur les violences.

En ce qui concerne la question du logement, l'Observatoire coordonne les villes et les bailleurs sociaux sur son territoire pour réserver des logements sociaux aux victimes de violences. Ce dispositif *Un Toit pour elle* permet de reloger entre 30 et 40 femmes au sein des hébergements d'urgence par an.

AGIR DEPUIS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Formation des professionnel.les et les femmes multiplicatrices – Municipalité de Quilmes, Argentine

La Ville de Quilmes réalise des formations régulières à l'ensemble de ses équipes municipales afin que toute femmes victimes de violences qui se présente au sein de leur service puisse être accueillie, écoutée et prise en charge selon ses besoins.

En complément, Quilmes forme aussi des « **femmes multiplicatrices** » qui vont dans les différents quartiers informer la population sur la prévention des violences, les droits des victimes et les différents lieux ressources de la ville.



L'impact des violences conjugales, construire une réponse de politique publique locale pour protéger les victimes

Afin de protéger les femmes victime de violences conjugales, les collectivités territoriales doivent mettre en place une approche transversale avec un accompagnement pluridisciplinaire tout au long du processus de sortie des violences : suivi juridique, social, psychologique, hébergement, réinsertion professionnelle.

AGIR DEPUIS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Des lieux adaptés et une prise en charge holistique – Djénine, Palestine

La Ville de Djénine, avec l'Observatoire des violences envers les femmes de Djénine, a ouvert un centre d'hébergement pour les femmes victimes de violences conjugales dans la région grâce au financement l'Agence Française pour le Développement dans le cadre projet FICOL « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences ». Le centre propose une prise

en charge holistique pour les femmes : un hébergement d'urgence, un accompagnement psychologique, médicale et sociale. Le manque de ressource est l'un des principaux freins pour sortir du cycle des violences conjugales car il empêche une autonomie financière pour l'accès à un logement indépendant.

AGIR DEPUIS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Barcelone: Servicio de Atención Recuperación y Acogida de las Violencias Machistas – SARA

Le **SARA** de la Mairie de Barcelone représente un service qui sert comme point d'entrée aux ressources publiques et privées d'hébergement d'urgence et de longue durée pour les femmes victimes de violence. Le service dispose d'une équipe multidisciplinaire de professionnels issus de divers domaines qui fournissent des soins complets, y compris des informations, un traitement personnalisé, l'accès à des ressources de protection, des services d'emploi, une thérapie de groupe et

des programmes de prévention et de sensibilisation de la communauté. Il s'adresse aux femmes adultes de Barcelone qui ont subi des violences, ainsi qu'aux enfants et aux adolescents qui ont vécu dans des contextes violents. Le service soutient également les enfants de femmes décédées à la suite de violences conjugales, qu'il s'agisse d'un féminicide ou d'un suicide forcé, ou qui sont envoyés par un parent ou un soignant non violent.



La Prévention, faire reculer les violences et transformer les sociétés au local pour une culture de l'égalité femmes-hommes

Les collectivités locales sensibilisent leur habitant·es aux violences conjugales à travers des événements, des campagnes de prévention, des interventions dans les écoles ou encore en développant des outils de prévention.

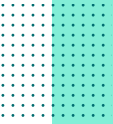
AGIR DEPUIS LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Aller à la rencontre des femmes victimes de violences avec les travailleuses communautaires – Iztapalapa, Mexique

La Ville d'Iztapalapa a installé dans les différents quartiers de la ville les « *casas de las Siemprevivas* » (maisons des toujours vivantes). Les casas proposent une pluralité de services aux habitantes : depuis des permanences juridiques, psychologiques, médicales et groupes de paroles et des activités de bien-être, yoga, activités ma-

nuelles, café-débat pour les victimes. Les femmes peuvent venir anonymement participer à une activité culturelle et en même temps bénéficier d'un accompagnement spécialisé.

Dans le cadre de ce programme, Iztapalapa déploie des animatrices communau-



taires qui démarchent maison par maison les familles afin d'initier un dialogue autour du vivre ensemble avec les membres du foyer. Ce dispositif « d'aller-vers » permet de sensibiliser la population et de repérer les victimes de violences pour les orienter

ensuite vers les espaces municipaux de prise en charge intégrale des femmes : les Casas de las Siemprevivas où elles trouveront des services spécialisés d'accompagnement pour sortir des violences.

Jeunes contre le sexisme, les jeunes ont des idées – Conseil départemental de Seine Saint Denis, France

L'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis organise un programme de prévention du sexisme en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale. Durant l'année scolaire, les jeunes sont sensibilisés par des animatrices et animateurs sur l'égalité filles-garçons et la lutte contre le sexisme. Ils réalisent des outils de

prévention (vidéos, affiches, slam, théâtre) dans des ateliers créatifs. A la fin de l'année scolaire, une restitution de l'ensemble des travaux est organisée. La validation des acquis sur la problématique est valorisée par l'obtention d'un « diplôme de lutte contre le sexisme ».



Et vous, que faites vous au niveau local ? Racontez-nous votre experience !

↳ www.uclg-cisdp.org

↳ cisdp1@uclg.org